



Ville de Perros Guirec

Projet Educatif et Pédagogique

Des établissements d'accueil petite enfance

Cet établissement est financé par la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES et par la MSA

« Nous souhaitons que ses premières expériences lui donnent l'envie et l'ouverture nécessaire pour aller à la découverte de deux mondes passionnants et complexes (sa réalité interne et son milieu externe) ainsi qu'à leur interaction dynamique. »

(Juliana Vamos- psychologue- Association Pickler Loczy- extrait paru dans MPE, mars 2002)

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION.....	1
II. L'ACCUEIL.....	2
1. Le premier contact.....	2
2. L'admission.....	2
3. L'adaptation.....	2,3
4. L'accueil d'urgence.....	4
5. L'accueil au quotidien.....	4,5
6. les changements de groupe.....	8
7. L'accueil des enfants de la crèche familiale.....	9
III. L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE	10
IV. LA PLACE DES PARENTS.....	8
V. LES SOINS	
1. Les principes de base.....	9
2. Les repas.....	10
3. Les changes et le contrôle des sphinctères.....	11
4. Le sommeil.....	12
5. Les maladies et la fièvre.....	13
VI. LE JEU ET LES ACTIVITES.....	14
1. le jeu spontané.....	15
2. Les ateliers de jeux sensoriels.....	16
3. les livres.....	17
4. Des ateliers de manipulation.....	18
5. Les jeux d'extérieur.....	18
VII. SORTIES PEDAGOGIQUES ET FESTIVITES.....	19
VIII. REPERES ET LIMITES.....	20

CONCLUSION

ANNEXE :

La propreté ou l'acquisition du contrôle sphinctérien

MAISON DE L'ENFANCE « TOM POUCE »

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

« il faut garder sans cesse à l'esprit que l'enfant est un être qui se développe » (1)

I. INTRODUCTION

La maison de l'enfance « Tom pouce » est un établissement multiaccueil, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, dont la mission première est de répondre aux besoins des familles qui souhaitent confier leur enfant (de 2 mois à 4 ans) quelle que soit leur situation professionnelle, familiale ou sociale. C'est un lieu de vie collectif, basé sur le principe de la mixité sociale.

Les enfants confiés aux assistantes maternelles de la crèche familiale y sont accueillis une à deux demies journées par semaine.

L'établissement héberge également les consultations de nourrissons organisées par la PMI, 1 à 2 fois par mois, et prévoit à court terme d'accueillir les permanences et les espaces jeux du relais parents assistantes maternelle.

II. L'ACCUEIL

La maison de l'enfance est un lieu de vie et d'éveil où chaque professionnelle a pour mission d'accueillir chaque enfant, avec sa famille et son histoire. Nous le voulons chaleureux et convivial, ouvert et respectueux de la culture de chacun.

La base de notre travail repose sur l'écoute et l'observation, l'empathie, l'échange et la communication. Notre souci premier est d'établir une relation de confiance avec les familles, afin de favoriser la mise en place progressive d'un sentiment de sécurité affective chez l'enfant, indispensable à son développement.

1. le premier contact :

Lors de la première démarche pour l'inscription de leur enfant, les parents sont accueillis par la responsable de l'établissement ; auprès d'elle, ils peuvent préciser leurs besoins et leurs souhaits, et prendre connaissance des différents modes d'accueil proposés sur la commune (collectif, familial, libéral) et des prestations d'accueil existantes sur l'établissement (régulières, occasionnelle, urgence).

2. l'admission :

L'admission, lorsqu'elle est prononcée, est notifiée aux parents par écrit ou par téléphone. Ils doivent alors reprendre contact avec la responsable de l'établissement pour la constitution du dossier.

Si l'admission est prononcée en crèche familiale, ils sont orientés auprès de la puéricultrice de la crèche familiale, qui leur indique les coordonnées de l'assistante maternelle retenue, et se met à leur disposition pour la mise en place du projet d'accueil.

Si l'admission est prononcée en accueil collectif, la responsable de l'établissement, après avoir échangé avec les parents sur leur projet d'accueil, les met en relation avec l'équipe d'accueil.

3. l'adaptation :

L'enfant dès sa naissance construit avec ses parents (et tout particulièrement sa mère) un *lien d'attachement* sur lequel il va pouvoir s'appuyer pour se découvrir lui-même, s'ouvrir au monde, et conquérir son autonomie et son indépendance, celle-ci passant inéluctablement par la capacité à se séparer.

L'adaptation, c'est la période nécessaire pour que parents et enfant tissent leurs *premiers liens de confiance* avec les professionnels du lieu d'accueil.

C'est le temps qu'il faut à chacun pour faire connaissance; il est donc très important que les parents puissent communiquer au personnel d'accueil les habitudes de vie de l'enfant ainsi que ses attitudes et comportements lors des différents moments de la journée. De même, le personnel d'accueil révèle aux parents les rituels proposés, le rôle de chacun et l'organisation des différents temps de la journée.

L'espace d'accueil est **ouvert aux parents**, qui peuvent s'ils le souhaitent, rester auprès de leur enfant les premiers temps de l'adaptation. Ainsi, l'adaptation est un entre deux qui va permettre de tisser du lien et :

- du côté de l'enfant : de se construire une figure **d'attachement secondaire** auprès d'une professionnelle « référente »(ou l'assistante maternelle) sur laquelle il va pouvoir s'appuyer pendant les premiers temps de l'absence de ses parents. C'est aussi au cours de cette période qu'il va se construire de nouveaux repères (odeurs, sons, mouvements, visages inconnus)
- Du côté des parents : d'accepter la séparation et être assurés que d'autres personnes vont prendre soin de leur enfant
- Du côté des professionnels : d'apprendre à connaître l'enfant et sa famille, pour mieux répondre aux besoins individuels de l'enfant et aux attentes des parents. De savoir être attentif au ressenti de chacun, reconnaître l'existence des difficultés de séparations le cas échéant et mettre des mots sur les émotions vécues.

La durée des temps d'adaptation varie selon les enfants, les parents, et les moyens mis en œuvre par les professionnels d'accueil : ce temps n'est pas défini à l'avance de façon rigide, il s'organise au jour le jour selon les réactions observées par les professionnelles et les parents. La période d'adaptation s'organise généralement sur une quinzaine de jours en accueil collectif, voire 3 semaines selon les situations, et une semaine en en crèche familiale. Il peut en effet être nécessaire pour certains enfants, de prolonger cette période : cette décision sera prise d'un commun accord avec les parents, et en fonction de leurs possibilités.

Pour mieux accompagner l'enfant et ses parents, en crèche collective, **un professionnel unique** s'occupe de l'enfant au cours de cette période. Il aura ainsi auprès des parents un rôle de référent.

Les temps d'adaptation doivent être choisis en fonction de la disponibilité du professionnel référent , et sur les temps d'éveil de l'enfant. Aussi, sauf dans les

situations d'accueil d'urgence, il est souhaitable que l'un des parents soit bien disponible sur la durée de l'adaptation.

4. l'accueil d'urgence

Il arrive parfois qu'un enfant doive être accueilli en urgence, sans adaptation. L'équipe d'accueil s'adapte alors à chaque situation, afin de préserver au mieux le sentiment d'intégrité de l'enfant qui peut être mis à mal lors d'une séparation brutale d'avec sa figure d'attachement principale (angoisse, sentiment d'abandon). Tous les moyens que nous avons sont alors mis en œuvre pour apporter à l'enfant un sentiment de *sécurité affective* : doudou ou tétine, fiche de liaison pour bien repérer ses rythmes et ses habitudes de vie, mise en mots auprès de l'enfant de ce qu'il est en train de vivre, bercement, portage et 2 professionnels maximum pour se relayer auprès de l'enfant tout particulièrement lors des temps de soin..

5. l'accueil au quotidien

- l'arrivée

Le travail de séparation, préparé grâce à la période d'adaptation ou de « familiarisation », n'est jamais fini et se rejoue tout au long de notre vie. Pour l'enfant comme pour ses parents (et le plus souvent sa mère), chaque matin, il faut de nouveau se séparer. Il n'est pas rare que, au cours de certaines périodes, un enfant jusqu'alors « bien adapté » se mette à pleurer et manifeste du chagrin à voir son parent partir. C'est pourquoi les professionnels de la maison de l'enfance attachent une grande importance à l'accueil du matin, et adoptent une attitude chaleureuse et accueillante, prennent le temps d'échanger avec les parents et avec l'enfant, laissent le droit à l'enfant d'exprimer son chagrin, son désarroi ou son mécontentement, réconfortent par la mise en mots de ce que peut ressentir l'enfant et de ce qui va se passer pour lui sur cette journée.

Certains enfants (généralement après 4/6mois, lorsqu'ils ont pris conscience de leur « individualité ») ont besoin, à ce moment-là plus qu'à d'autres moments (et s'ils en ont un) de leur « doudou » ou de leur tétine ; le doudou , c'est en effet « *l'objet transitionnel* », qui va permettre à l'enfant , par son contact, de

pouvoir « imaginer » l'être aimé, le porter en lui et être ainsi rassuré ou consolé face à l'angoisse de perte que la séparation peut provoquer . Il est donc important de le laisser à portée de main de l'enfant. Cependant, le doudou *n'est pas obligatoire*, et certains enfants trouvent l'apaisement en suçant leur pouce, en suçotant leur langue, en se caressant l'oreille.... Ou simplement à travers les mots et l'attitude bienveillante et enveloppante des professionnels qui l'accueillent.

Il est également important, tout particulièrement lorsque les parents sont séparés et lorsqu'il y a garde partagée, que le personnel et l'enfant sachent *qui le vient chercher le soir*. En effet, la prévisibilité de ce qui va lui arriver est l'un des corollaires de la sécurité affective de l'enfant .

6. Le départ :

Le départ du lieu d'accueil est un moment parfois complexe, qui demande de la part des professionnelles beaucoup de disponibilité et d'empathie. Il arrive en effet que les enfants n'expriment pas la joie des retrouvailles, ou même fassent des colères. Le personnel accueillant doit donc être attentif et pédagogue.

Ainsi, l'attitude du tout petit bébé peut plonger les parents dans un grand désarroi, et les professionnels se doivent de leur expliquer qu' avant 4/6 mois, il n'a pas encore conscience des limites de son corps et vit dans un état de fusion avec l'extérieur qu'il perçoit comme étant une partie de lui-même. Il n'a pas encore de conscience très précise de la notion d'absence et vit le temps présent.

Pour les plus grands, au-delà de 4/6 mois selon les enfants, si l'arrivée des parents est un moment de retrouvailles, c'est aussi un moment de séparation alors qu'il a passé plusieurs heures avec d'autres adultes et d'autres enfants. Le personnel sera donc attentif à permettre aux parents de prendre le temps qu'il faut pour laisser l'enfant prendre conscience de la présence de l'être aimé, finir un jeu ou une activité entamée. C'est par leur attitude ouverte et chaleureuse que les professionnels permettront aux parents de se poser un peu d'échanger sur la journée écoulée, et d'attendre ainsi sereinement que leur enfant soit prêt à passer de l'univers de la crèche à celui de sa famille..

Parfois aussi, l'émotion des retrouvailles peut provoquer des pleurs chez l'enfant : il est important que les professionnels puissent mettre des mots sur ce que peut ressentir l'enfant, car cela peut être très déroutant pour les parents.

7. Les changements de groupe

Les enfants admis dans la maison de l'enfance dans l'espace de vie des petits, changent d'équipe et de lieu de vie aux alentours de 18/20 mois. Un soin particulier est apporté à ce passage.

Tout d'abord, des liens ténus sont entretenus entre tous les espaces de vie : activités communes, visites d'un espace à l'autre...

Ensuite, la décision est prise en concertation avec les parents, qui sont invités à visiter la nouvelle équipe, avec l'enfant. Puis, une professionnelle du groupe d'enfant accompagne chaque jour l'enfant (ou les enfants, s'ils sont plusieurs), dans cet espace de vie, en restant avec eux les premiers jours.. Ces temps sont augmentés progressivement , puis, lorsque les équipes sentent que l'enfant est « prêt », qu'il s'est construit de nouveaux repères et de nouvelles figures d'attachement, les parents en sont informés et déposent leur enfant dans ce nouvel espace vie.

8. L'adaptation des enfants de la crèche familiale

Les enfants inscrits en crèche familiale sont accueillis à la maison de l'enfance lorsqu'il atteint 16/18 mois, après concertation entre l'assistante maternelle et les parents. Il est préférable que les parents visitent l'espace collectif lorsque la décision est prise. Les enfants sont accompagnés les premières fois par leur assistante maternelle. Lorsque l'enfant est bien adapté, les parents sont invités à le déposer un matin par semaine auprès de l'équipe d'accueil. L'assistante maternelle viendra chercher l'enfant à 11h.

III. L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE

« Vivre avec une personne handicapée, c'est appréhender son handicap, ne pas en faire abstraction, pour lui permettre de créer sa propre vie et ne pas emprunter celle des autres »(2)

L'enfant porteur de handicap est d'abord et avant tout un enfant, pris en compte dans sa globalité individuelle et familiale.

Plutôt que d'intégration, nous préférons parler d'accueil, au même titre que pour tout autre enfant : un accueil qui tiendra compte de sa spécificité et de la problématique familiale qui en découle.

Conformément au décret n° 2000-762 du 1^{er} août 2000 il s'agit *« d'harmoniser les conditions d'accueil en collectivité des enfants atteints de handicap ou de maladie chronique en offrant un cadre et des outils susceptibles de répondre à la multiplicité des situations individuelles rencontrées »*

Notre objectif n'est ni de réparer, ni de soigner, mais d'offrir une expérience de vie collective, afin d'éviter tout phénomène d'exclusion. Il est donc aussi essentiel d'expliquer aux autres enfants les difficultés de leur petit compagnon, afin d'éviter le rejet ou l'indifférence qui peut survenir face à la différence.

Cependant, il ne s'agit pas de nier la déficience, car la différence doit être reconnue pour être acceptée. Cela commence précisément par la prise en compte de ses besoins spécifiques : un éveil précoce est essentiel pour lui, de même qu'un cadre sécurisant, des repères stables, des informations lisibles constituent des atouts plus que nécessaires à son développement : verbaliser, prendre la mesure de ses besoins et de ses centres d'intérêts, observer, encourager, pour l'accompagner dans ses découvertes dans le respect de ses propres rythmes et dans la reconnaissance des autres.

Afin de mener à bien notre tâche auprès de lui, il convient d'élaborer un Projet d'Accueil Individualisé, dans un esprit de transdisciplinarité, et d'établir un contact sérieux et durable

avec les partenaires qui suivent l'enfant dans son développement global à l'extérieur de la crèche, en intégrant les parents dans cette démarche.

Un bilan précis est effectué, des objectifs sont fixés, des moyens sont mis en place ; une évaluation régulière est prévue, avec les partenaires et les parents.

IV- LA PLACE DES PARENTS

« Un enfant sans parents ? ça n'existe pas ! » (Winnicott)

Les professionnelles ont auprès des parents un rôle d'accompagnement à la fonction parentale. Les parents sont accueillis au sein de la crèche, dans l'espace de vie où leur enfant passera sa journée.

Il est des préceptes indispensables à respecter , qui sont la neutralité, le non-jugement, le respect des cultures et des valeurs éducatives de chacun.

Face à une situation de « problème », nous devons garder à l'esprit qu'il n'y a pas de « recette », et que chaque famille est en capacité de trouver des solutions qui lui sont propres.

Aussi, nous adoptons une position d'écoute et d'empathie, un accompagnement permettant aux parents, par une « mise en mots », de prendre le recul nécessaire à la mise à jour de « leurs » solutions .

Se rendre disponible, accueillir, écouter, contenir et rassurer les parents sur leurs capacités à répondre aux besoins de leur enfant constituent notre pratique quotidienne auprès des familles.

V - LES SOINS

« ..Laisser au bébé du temps pour percevoir ce qu'on fait avec lui, avec son corps, suppose que les gestes de l'adulte ne soient pas trop rapides, qu'ils intègrent les réactions du bébé, et qu'ils soient suffisamment réguliers et continus pour qu'il puisse prévoir ce qui va se passer et donc y prendre une part active .» (3)

1. les principes de base

Si l'on entend la santé telle que la définit l'OMS, « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* », le soin en établissement d'accueil petite enfance consiste alors à « **prendre soin** » de l'enfant, dans la globalité de ses besoins physiques, physiologiques, psychologiques et affectifs. Il s'agit *d'accompagner l'enfant* dans son développement, en respectant ses rythmes et sa personnalité, de veiller à sa sécurité physique et affective, de respecter les règles d'hygiène nécessaires à son intégrité.

A travers les soins quotidiens donnés à l'enfant, l'adulte prend soin non seulement du corps de l'enfant, mais aussi de sa vie affective et cognitive..

C'est grâce aux soins donnés à son corps que l'enfant prend conscience de ses propres limites, et qu'il acquiert le sentiment de la valeur que son existence peut avoir pour les autres et pour lui-même.

Les sensations perçues par l'enfant, la façon dont l'adulte va satisfaire les besoins physiques et physiologiques de l'enfant, va le porter, le nourrir, le coucher, vont contribuer à lui procurer ce sentiment de sécurité affective et d'estime de soi essentiels à la construction de son autonomie.

Aussi, les professionnels, lors des soins procurés à l'enfant, font preuve d'une grande empathie et s'attachent particulièrement à :

- Respecter les rythmes individuels de chaque enfant

- Manipuler le corps de l'enfant avec douceur, dans des gestes fluides et enveloppant
- Mettre en mot les sensation perçues par l'enfant, les gestes effectués,.
- Solliciter verbalement et visuellement l'enfant avant de le prendre dans les bras.
- Prévenir l'enfant de ce qui va se passer pour lui.
- Le faire participer le plus possible dans la limite de ses capacités

2. Les repas :

Manger est un besoin vital pour le corps, mais lorsqu'il se nourrit, l'enfant est aussi dans une relation d'échange avec l'adulte qui l'accompagne, et cela dès la naissance.. Les professionnels s'attachent donc à être très « présents » lorsqu'ils nourrissent les tout petits ou accompagnent les plus grands.

Les conditions de repas et de goûter sont réfléchies et organisée de trois grands principes :

- **Favoriser le calme pour favoriser les échanges et la convivialité :**
 - les nourrissons prennent leur biberon dans les bras d'un adulte confortablement installé, dans un espace protégé afin d'éviter toute distraction. Le professionnel reste attentif à l'enfant tout au long du nourrissage. Lorsque l'enfant à fini, le professionnel prend le temps d'échanger avec l'enfant et le garde un moment dans les bras.
 - Les espaces repas des plus grands sont organisés par tablées de 6 enfants maximum, et dans des espaces éloignés, avec un adulte par tablée.
- **Respecter les rythmes des tout petits et accompagner l'enfant vers son autonomie**
 - Les biberons des nourrissons leur sont proposés en fonction de leur rythme propre

- Lorsque l'enfant passe à la cuillère, le biberon est toujours donné **dans les bras**. Une fois les légumes bien introduits, l'enfant est installé dans **un transat** pour la prise de repas.
 - Lorsque l'enfant tient bien assis, le repas lui est donné en **chaise haute**. Une cuillère est proposée à l'enfant lorsqu'on le sent prêt à vouloir essayer de se nourrir seul. Il est autorisé à toucher la nourriture.
 - Lorsqu'ils commencent à savoir se servir de la cuillère ou à vouloir se nourrir seul, nous leur proposons de prendre leur repas à table par petit groupe de 3..
 - Les plus grands qui se débrouillent seuls avec la cuillère et qui ont acquis un certain niveau d'autonomie mangent sur des tables de 6 enfants maximum. Un lavage des mains leur est demandé avant le repas. Une petite fourchette leur est proposée. Ils se servent eux-mêmes. Pour le débarbouillage de fin de repas, la professionnelle accompagnante leur installe un petit miroir et ils se débarbouillent seuls avec un gant passé à l'eau tiède. Ils vont eux-mêmes mettre leur gant et leur bavoir au sale.
- **Respecter l'appétit et les goûts de l'enfant** : si nous tentons d'être persuasifs lorsqu'un enfant refuse de manger, nous ne l'obligeons jamais et respectons son refus en essayant de comprendre et de verbaliser ce que nous comprenons ; Si le refus est préoccupant, nous en parlons en équipe et avec les parents, voire avec le médecin de crèche, afin de mettre en place une prise en charge appropriée et cohérente.

3. Le temps des changes et l'accompagnement vers le contrôle des sphinctères

Au début de sa vie extra utérine, l'enfant est totalement dépendant de l'adulte pour les soins d'hygiène de son corps. Les enfants seront alors changés régulièrement, en fonction de leur rythme propre .

Le professionnel est attentif à informer et solliciter l'enfant. Les gestes

sont doux et la relation est constante pendant le temps du change. L'enfant est sollicité pour apporter son aide, en fonction de ses possibilités.

Les plus grands sont invités à se déshabiller puis à s'habiller seuls, à mettre leurs couches dans la poubelle.

Le moment du change est ainsi totalement individualisé : c'est un temps au cours duquel le professionnel consacre entièrement son attention à chaque enfant.

Pour les plus grands, les changes ont généralement lieu après le repas et après la sieste, voire plus si nécessaire.

Changer un enfant ou l'accompagner dans le contrôle sphinctérien sont des *moments « sensibles »*, qui touchent à l'intimité du corps de l'enfant, et demandent de la part de l'adulte beaucoup *de sollicitude*. Le regard porté sur l'enfant par le professionnel est empreint d'une *grande pudeur* et de beaucoup de délicatesse sur ce moment où l'enfant qui nous est confié est très vulnérable.

Le contrôle sphinctérien mérite une attention particulière et beaucoup de pédagogie de la part des professionnels, tant auprès de l'enfant qu'auprès de ses parents.. Un document « guide », élaboré par les équipes d'accueil, est à la disposition des parents (voir annexe 1).

4. Le sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique essentiel qui, s'il n'est pas satisfait, entrave le développement et les apprentissages de l'enfant. Les fonctions du sommeil sont multiples (c'est pendant le sommeil que les hormones de croissance sont libérées), mais aussi d'ordre psychique :

- Mémorisation des apprentissages de la journée
- Rêver pour libérer le cerveau de ce qui le préoccupe
- Maturation des fonctions cérébrales
- Apaiser les sens par la mise à distance des stimuli sensoriels extérieurs

Les temps de sommeil à la maison de l'enfance s'organisent autour d'un compromis entre les rythmes propres de chaque enfant et les rythmes et contraintes de la collectivité :

- Les rythmes des tout petits sont strictement respectés, tant que cela est possible au regard de la disponibilité des espaces de couchages. Les signes de sommeil sont bien observés, et les rituels de chaque enfant sont respectés.
- Autour de 10/12 mois, les professionnelles peuvent être amenées à ne laisser dormir les enfants que sur 1 cycle de $\frac{3}{4}$ d'heure, pour pouvoir les recoucher après le repas (selon le nombre de chambres disponibles l'après-midi). Dans ce cas, les professionnelles prennent bien soin de ne pas réveiller un enfant en état de sommeil profond. Si l'enfant ne supporte pas ce rythme « imposé », d'autres solutions sont trouvées

- Les plus grands sont couchés après le repas, dans des chambrées de 4 à 8 enfants.

Les temps de sommeil des plus grands, dans les chambres de 4 et 8 enfants, sont surveillés tout au long de la durée de la sieste. Après 2 heures de sieste, généralement, les enfants réveillés sont levés et nous laissons les gros dormeurs se réveiller à leur rythme.

Pour les plus grands, des lits bas ont été choisis, de façon à leur permettre de se coucher et de se lever sans l'intervention de l'adulte.

5. les maladies et la fièvre

Les petits enfants, s'ils bénéficient jusqu'à 6 mois environ de l'immunité maternelle, sont cependant pour la plupart assez souvent malades.

Un enfant malade ou fébrile dont l'état général est atteint, n'a plus sa place en collectivité ; aussi, les parents sont sollicités s'il n'est bien que dans le bras d'un adulte et nécessite des soins particuliers. Bien sûr, certains parents peuvent être dans l'impossibilité momentanée de venir chercher leur enfant : auquel cas, un membre de l'équipe s'occupera plus particulièrement de cet enfant en attendant l'arrivée de ses parents, en lui apportant réconfort et sollicitude.

La prise de température est toujours d'abord faite avec le détecteur frontal. La prise de température rectale n'est faite qu'un second lieu, et seulement si l'enfant l'accepte ou si son état est suffisamment inquiétant pour qu'elle soit indispensable à la mise en place d'un diagnostic ou de soins appropriés.

VI . LE JEUX ET LES ACTIVITES

« L'exploration est le chemin de l'éveil à la vie .Elle témoigne de l'extrême ténacité que le tout petit consacre au plaisir de s'approprier le monde par la découverte, la répétition, la variation, fondements de son histoire et de sa construction. » (4)

Jouer, selon la définition du Larousse, c'est « se divertir, se distraire ». Pour l'adulte, jouer , ce n'est pas « sérieux » ! Or, pour l'enfant, le jeu est une activité on ne peut plus sérieuse ! le jeu chez l'enfant procède d'un élan vital, gage de bonne santé et de bien-être. Un enfant qui ne joue pas nous inquiète à bon escient.

Pour le petit enfant, jouer ce n'est pas seulement manipuler des objets, mais expérimenter des ressentis, jouer avec ses émotions afin d'apprendre progressivement à les mieux contrôler.

Chez le tout petit, le jeu s'organise d'abord autour de sa sphère buccale : le nourrisson joue avec le sein de sa mère, la tétine du biberon ; puis avec ses mains qu'il agite devant ses yeux, ses pieds, qu'il attrape et se met à sucer, puis tout son corps est en mouvement Grâce à toutes les sensations qu'il perçoit, l'enfant développe son intelligence et apprend à se comprendre et à agir sur lui-même, à comprendre et à agir sur le monde.

Pour l'enfant, le jeu est un terrain inépuisable d'expérimentations diverses, physiques, psychiques et émotionnelles à travers lesquelles il prend conscience des frontières de son corps, des lois de la gravité, des limites à ne pas dépasser, de sa capacité à contrôler ses propres émotions et de la richesse des échanges avec les autres .

Il appartient donc aux professionnelles de favoriser les *explorations ludiques spontanées* de l'enfant, dans un cadre sécurisant, soit permettre à l'enfant d'expérimenter à son rythme, sans se mettre en danger. C'est en *observant les enfants* dont elles doivent prendre soin que les professionnelles définissent l'organisation de l'espace, les jeux qu'elles peuvent mettre à disposition pour répondre à leurs besoins

1. Le jeu spontané :

l'organisation de l'espace doit favoriser la *motricité libre* de chaque enfant, et l'accès aux jeux , afin qu'il puisse développer ses capacités à travers le jeux spontané.

Les petits qui ne se déplacent pas encore sont le plus souvent allongés sur le dos , sur un sol ferme, sans oreillers ou traversins, dans un parc ou sur un tapis de sol qui les protège des enfants marcheurs tout en leur permettant de les observer et de participer à la vie du groupe ; libre de ses mouvements dans une position stable et sécurisante, c'est à travers la position sur le dos que le tout petit explore les possibilités de son corps. Libéré de toute tension induite par une posture qu'il ne maîtriserait pas, il peut à sa guise attraper les jeux qui seront mis à disposition autour de lui. Les jeux sont choisis simples, légers, faciles à attraper pour les petites mains ; ils peuvent être mis à la bouche et sont lavés chaque jour.

Il est également préconisé d'inviter les tout petits à se positionner en position ventrale,(nous les accompagnons dans le geste en respectant le mouvement physiologique) plus ou moins longtemps selon leur seuil de tolérance, plusieurs fois par jour, afin d'agir en prévention contre la plagio-céphalie et de favoriser la tonicité vertébrale.

Les enfants qui se déplacent sont installés hors du parc, afin de leur permettre d'explorer l'espace proposé, de grimper de se mettre debout, de marcher, de se déplacer à leur guise. Des jeux adaptés sont mis à leur disposition (jeux symboliques, jeux de construction, jeux de transvasement, jeux de mouvement, jeux moteurs). Les professionnels prennent soin de ranger régulièrement les jeux, à la même place, car les enfants ont besoin de repères stables. Des « coins » sont organisés afin de favoriser l'autonomie de l'enfant (libre choix des activités ludiques et symboliques). Les professionnelles s'organisent pour mettre à disposition des enfants des jeux en double ou triple exemplaires afin d'éviter les conflits, à des âges où les enfants ont encore du mal à différer leurs désirs.

2. les ateliers de jeux sensoriels :

Le petit enfant développe son intelligence à travers ses perceptions et ses expérimentations corporelles et sensibles. Notre projet éducatif s'attache donc tout particulièrement à la valorisation de ce que l'enfant perçoit avec ses sens.

Une salle de jeux sensoriels est à la disposition des enfants dès lors qu'ils ont acquis la capacité de s'asseoir seul. Les professionnelles leur proposent de participer à des ateliers de jeux d'eau, de peinture et de manipulation de l'argile.

L'éveil musical, à travers le chant et les comptines (quotidiennement mis en œuvre par les professionnelles), développe la capacité d'écoute, stimule l'accès au langage, la coordination et le sens du rythme.

Avant de percevoir les mots, l'enfant perçoit la musicalité de la parole :

« La musique, matière d'expression, de création et de communication, concerne le petit enfant au-delà de tout contexte d'apprentissage. Ses vocalisations sont particulièrement riches et variées, son corps vibre à la musique (...). Il écoute toute sorte de musiques, sans a priori culturel, avec curiosité ; il étonne par l'intensité et le temps de son écoute. Sensible aux variations d'ambiances sonores, il renvoie en écho son bien-être, mais aussi son inconfort ou ses peurs ». (5)

L'approche musicale est avant tout « gratuite » : elle s'inscrit dans une dimension de jeu et de plaisir, aucun résultat pédagogique n'est demandé à l'enfant.

L'objectif principal est de favoriser par l'intermédiaire du son (chant, instruments), un travail **d'écoute, d'expression, de création et de communication**. Arriver ainsi à une relation harmonieuse entre les niveaux corporel, mental et émotionnel, afin de **favoriser le développement global des capacités de l'enfant**.

Les rencontres musicales organisées grâce aux compétences d'un de nos agents apaisent, harmonisent et enrichissent les acquisitions de l'enfant tant sur le plan moteur, intellectuel, affectif et relationnel.

Sur le plan moteur, les enfants, enveloppés dans un bain de musique et/ou de chant, éprouvent (dès 6/8 mois), le besoin de se mouvoir. Le mouvement s'associe à la musique, la

pénètre et la rend vivante. L'écoute incite à la danse, au balancement, à la danse : l'enfant trouve aussi sa joie dans le mouvement , il explore ainsi ses possibilités corporelles, met à l'épreuve son équilibre, découvre sa propre créativité.

L'éveil musical encourage par ailleurs les gestes qui développent la motricité fine, par la manipulation d'instruments divers et variés (toucher, frapper, gratter, secouer, pincer...)

Sur le plan intellectuel et émotionnel , l'éveil musical participe pleinement de l'éveil intellectuel, en exerçant la mémoire par l'écoute et la répétition. Il enrichi le vocabulaire (par les comptines) favorise l'acquisition et la prosodie du langage et améliore la capacité de concentration. Il stimule la curiosité, et contribue à la flexibilité de la pensée sans laquelle il n'y aurait pas d'apprentissage.

Le sens des sons pénètre l'enfant sur le plan émotionnel ; l'éveil musical participe ainsi pleinement au développement de la sensibilité artistique.

L'écoute de sons harmonieux, la chaleur de la voix humaine chantée, par l'apaisement qu'elle procure va agir comme un baume relaxant , et procurer à l'enfant un sentiment de bien-être profond, d'enveloppement et d'apaisement .Ce bien être ressenti procure à l'enfant un sentiment de plénitude et de sécurité, lequel conditionne tous les apprentissages.

Sur le plan affectif et relationnel, les moments de rencontre musicale sont avant tout des moments de plaisir partagé.

Ces moments sont particulièrement enrichissants sur le plan de la convivialité, de la complicité... Le sentiment d'appartenir à un groupe (un groupe social extérieur à la famille), aide à la construction de la personnalité, et favorise la mise en place de liens avec les autres..

Le partage du plaisir fait naître chez l'enfant le désir de communiquer, de participer, d'agir et d'exister en tenant compte de l'autre

3. les livres :

Les albums sont proposés aux enfants dès leur plus jeune âge, et ils sont autant que possible d'accès libre, sous le regard accompagnant de l'adulte.

« le livre est ce par quoi l'enfant peut développer son désir de comprendre, de rêver, de créer, de contester, de s'identifier, de se réfugier et, par le jeu conjugué de ces différents exercices psychiques, peut tendre à se définir et à se trouver » (6).

Raconter des histoires aux enfants, mettre des mots sur les images, stimule l'imaginaire, favorise le développement du langage, et permet à l'enfant de jouer avec ses émotions dans une relation sécurisante. Ce sont des moments de partage intense, et les professionnelles sont attentives à pratiquer, avec les tout petits, la lecture individuelle.

4. Des ateliers divers de manipulation fine et de jeux cognitifs (collage, gommette, puzzles, lotos..) sont organisés, par petits groupes, dans une petite salle. Les professionnelles sont attentives à proposer des activités en lien avec les capacités de chacun, afin de favoriser le sentiment d'estime de soi chez l'enfant (ne pas le mettre en situation d'échec). Ces ateliers ont pour objectifs de favoriser la concentration, l'échange individuel et le respect des rythmes de développement de chacun. Les activités proposées permettent le développement de la motricité fine, stimulent l'enfant dans sa capacité à fixer à retenir et à reproduire des idées, des détails et des événements à l'aide de la mémoire associative. L'enfant apprend à différencier les formes, les couleurs et les dimensions en exerçant sa coordination. Ces ateliers favorisent également l'organisation spatiale, la précision, la mémoire visuelle, la patience, la persévérance, la compréhension des règles.

5. les jeux d'extérieur : La nature, est un espace d'exploration inépuisable. Aller dehors permet à l'enfant de nombreuses découvertes sensorielles (toucher l'herbe, la terre, manipuler les escargots, froisser les feuilles mortes, observer la lumière du soleil dans les feuillages..). C'est aussi dehors qu'ils peuvent courir, crier, sauter, faire du vélo. Les professionnelles organisent autant que possible, en fonction des saisons et des capacités motrices des enfants dont elles s'occupent, des sorties dans la cour de la maison de l'enfance, aménagée en allées circulantes autour d'espaces verts. Les tout petits sont parfois inquiets par les grands espaces extérieurs ; aussi, ils bénéficient d'une terrasse en bois, clôturée, ou ils peuvent à la belle saison ramper ou marcher à 4 pattes sans risques, sous l'attention bienveillante de la professionnelle référente..

VII.SORTIES PEDAGOGIQUES ET FESTIVITES

Le multiaccueil ou l'assistante maternelle, en tant que lieux de vie qui s'intègrent dans une société et dans une culture, se doivent d'être ouverts sur l'espace extérieur

Les sorties et les festivités constituent des temps forts de plaisir partagé. Elles ont un objectif d'ouverture et de rencontre du monde extérieur (qui nourrit l'univers fantasmatique de l'enfant) ; elles permettent aussi à l'enfant de participer à la communauté culturelle d'une société rythmée par des événements festifs. C'est aussi l'occasion de rencontrer les enfants sur un temps hors du quotidien : vivre et partager du plaisir dans un autre contexte donne une dynamique nouvelle à notre regard porté sur l'enfant.

- **La ferme enchantée** : tous les enfants sont attirés par les animaux et par leur contact ; c'est l'occasion pour eux de voir, toucher, sentir, caresser, nourrir les animaux de la ferme.
- **La chasse aux œufs de pâques**, leur permet de s'inscrire dans une communauté culturelle, et de satisfaire à leur gourmandise.
- **La sortie au « magasin vert »**, riche en décorations, les plonge dans la magie de Noël.
- **Les sorties au marché**, dans le cadre de la semaine du goût, leur permet de voir, de toucher et de sentir (de goûter aussi parfois), les fruits, les légumes, des saveurs et des odeurs qui n'ont pas cours dans l'univers de la crèche.
- **Les sorties à la plage ou sur l'estran** permettent aux enfants de rompre le quotidien, et de se livrer aux plaisirs des jeux dans le sable et avec l'eau, de découvrir les crabes et les petits poissons, de ramasser des coquillages qu'ils utiliseront ensuite pour leurs activités manuelles.
- **La bibliothèque** participe à notre travail autour de l'album pour enfant .Les enfants s'y rendent par petits groupe de 5/6, ou avec leur assistante maternelle. Parfois, l'animatrice vient dans l'établissement avec sa caisse d'albums.

Plusieurs familles dont l'enfant est inscrit à la crèche fréquentent également cet espace : une continuité est assurée, cet espace est à la fois reconnu par la famille et par la crèche.

- **Le spectacle annuel** : chaque année, nous faisons venir un groupe d'artiste pour un spectacle « petite enfance ». Nous tenons à nous assurer préalablement de sa qualité artistique, et de sa pertinence vis-à-vis de la petite enfance. C'est un moment riche et magique : le tout petit ressent et comprend toujours ce langage sensible et poétique, qui fait partie de la culture artistique à laquelle il est important que les enfants participent, dans le souci d'une autre alternative à la culture véhiculée par les images télévisuelles pour enfant.

VIII. REPERES ET LIMITES

Les limites donnent à l'enfant un sentiment de sécurité, un cadre au sein duquel il se sent protégé, aimé et estimé. Elles balisent le chemin au sein duquel il peut faire ses expériences et acquérir des attitudes sociales. Les limites permettent à l'enfant de faire la différence entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.

La professionnelle qui pose les limites doit être *convaincue* que cette limite est nécessaire: certaines limites sont *négociables*, d'autres pas.

Aussi, les interdits doivent être *réfléchis* en équipe avant d'être posés *clairement* ; nous devons être *cohérents* sur les interdits posés. Cette cohérence renforcera son sentiment de sécurité :

C'est dans la *répétition* que le « non » va être intégré et assimilé.

Les professionnelles comprennent que c'est difficile d'accepter le non : *fermeté et douceur* sont indispensables pour accompagner l'enfant dans l'acceptation de la frustration ressentie. Elles accompagnent l'enfant par *des paroles* afin de lui laisser entendre qu'elles comprennent sa difficulté à accepter la frustration, mais que l'interdit posé n'est pas négociable.

CONCLUSION

Notre projet éducatif et pédagogique , base d'une réflexion permanente menée en équipe lors de réunion mensuelles , est un outil de référence indispensable à la mise en œuvre de nos pratiques professionnelles. Un livret d'accueil destiné aux parents a été élaboré pour le multiaccueil, afin de les informer des valeurs autour desquelles nous organisons le quotidien de leur enfant. Le livret d'accueil de la crèche familiale est en cours d'élaboration.

Petit lexique des citations

(1) Winnicot- « l'enfant et le monde extérieur »

(2) (Journal des professionnels de l'enfance-mars avril 2002)

(3)MPE- mars 2002- Julianna Vamos- psychologue- Association Pikler Loczy

(4) (extrait- psychopédagogie musicale du tout petit »- enfance et musique)

(5) (Chantal Grozléziat- Les bébés et la musique- Premières sensations sonores- ERES- ed mille et un bébés 1998-)

(6) Bruno Duborjel- revue « autrement n°133- p 15)

ANNEXE

La propreté

ou

L'acquisition du contrôle sphinctérien

(livret d'accompagnement destiné aux parents)

Généralités

L'acquisition du contrôle sphinctérien **n'est pas** le simple apprentissage d'une **nouvelle habitude** mais avant tout une **étape importante dans le développement neurologique, mental et social** de l'enfant, dans son désir de grandir et d'être autonome.

Un enfant ne peut être « propre » que s'il y a **acte volontaire** de sa part: il faut donc à la fois qu'il puisse *décoder* ce besoin, et *souhaiter* le contrôler.

Tout enfant en bonne santé apprend **par lui-même** à être propre, comme il apprend de même à manger seul, à parler, à marcher. Cette décision est issue du **désir de ressembler à l'adulte**, d'intégrer ses comportements et les normes de la vie sociale.

Généralement, lorsque l'enfant est **laissé libre** dans sa relation au pot, le contrôle sphinctérien diurne est acquis entre 34 et 36 mois. Car **seul le développement de l'enfant lui permet d'acquérir ce contrôle**. C'est un processus qui se déroule naturellement, parallèlement au développement du système nerveux et à la formation de la personnalité au cours de la troisième année.

Quand peut-il « être prêt » ??

Il est essentiel de ne pas proposer le pot à votre enfant avant qu'il ne soit en **capacité de s'approprier** ce comportement.

Cette capacité dépend principalement de 2 éléments :

*1/ sa **maturité neurologique** (indépendante de sa volonté):*

*Il s'agit pour lui de **pouvoir** « sentir » et « décoder » les informations, commander ses sphinctères (capacité de se « retenir »)*

*2/ sa **maturité psychique** :*

*Il s'agit pour lui de **désirer** :grandir, être autonome, ressembler à l'adulte.*

Maturité neurologique et psycho affective

1/La maturité neurologique :

La maturité des terminaisons nerveuses *ne permet pas* au tout petit enfant de moins de 2 ans, 2 ans et demi, de « **décoder** » avec son cerveau les informations perçues dans son corps, ni de « **commander** » certaines parties de son corps.

A ce stade, *il ne sait pas* qu'il a besoin de faire pipi ou caca, ne *sait pas dire* qu'il a besoin, et ne *sait pas contrôler* le muscle sphinctérien : il n'est pas en capacité de *comprendre* ce qu'on lui demande, mais il comprend qu'on lui demande quelque chose **qu'il ne peut satisfaire**.

Un enfant mis sur le pot avant d'avoir atteint cette maturité neurologique pourra faire pipi « par réflexe », mais en aucun cas il ne s'agira ici de « propreté », car ce sera en *totale indépendance de sa volonté*.

Commencer trop tôt cet « apprentissage » risque donc de générer insécurité, anxiété et conflits.

2/ la maturité psychique

L'enfant doit être **psychiquement capable** de renoncer à cette existence de bébé qui peut lâcher pipi et caca où et quand il veut.

Le désir d'acquiescer ce contrôle sur lui-même (savoir se retenir et renoncer au jeu pour aller se soulager) appartient à chaque enfant, et s'organise autour de ramifications complexes : entre deux et trois ans, l'enfant fortifie sa personnalité, s'affirme dans les actes quotidiens (veut faire tout seul, ne veut pas ceci mais veut cela...).

Au cours de cette période de maturation (entre 2 et 3 ans), sa dépendance diminue progressivement et **l'un des derniers éléments de cette dépendance concerne justement la couche**.

Il est donc indispensable **d'accompagner** l'enfant dans cette maturation afin de lui permettre, **à son rythme**, d'acquiescer le désir d'être propre.

Introduire le pot avant ce stade ne présente pour l'enfant aucun intérêt sur le plan de l'autonomie

Comment accompagner l'enfant dans le contrôle sphinctérien

Parvenir à un certain degré de maîtrise, dans n'importe quel domaine du développement, ne s'effectue pas du jour au lendemain..

Ainsi en va-t-il de la « propreté » : entre le premier pipi dans le pot et le contrôle définitivement acquis, il peut s'écouler plusieurs mois au cours desquels il y aura de nombreuses « pauses » et « retours en arrière » que l'adulte devra respecter !

Car pour franchir chaque étape de son développement, l'enfant a besoin de savoir qu'il *peut choisir* de retourner à l'étape précédente : un enfant qui fait ses premiers pas repasse par le 4 pattes avant d'adopter définitivement la position debout ; il en va de même avec la propreté.

Des signes à observer

Plutôt qu'avoir l'œil fixé sur le calendrier, observons l'enfant, et soyons attentifs aux signes de maturité physiologique et psycho affective :

- grimpe l'escalier tout(e) seul(e) , debout, en alternant les jambes.

- la couche est parfois sèche lorsque vous la changez.
- il (elle) vous fait savoir qu'il a fait pipi ou caca
- il (elle) peut baisser sa culotte tout seul.
- il (elle) réclame le pot.
- Il (elle) emploie le « je ».
- Il (elle) affirme ses choix et manifeste son désir d'autonomie dans la vie quotidienne.

Respecter ses rythmes de développement .

Nous devons toujours avoir présent à l'esprit qu'être « propre » relève avant tout de **son désir** (de grandir, de devenir adulte et de s'identifier à l'adulte aimé), ainsi que de sa capacité à **renoncer** (renoncer à son existence de bébé). Ces deux éléments entrent souvent en conflit, et l'enfant met parfois du temps à faire le choix de ce renoncement, malgré son désir de grandir !

C'est pourquoi notre accompagnement sera de savoir lui procurer une bonne estime de soi et un sentiment de sécurité affective suffisant pour lui permettre de vouloir grandir et d'accepter ce « renoncement » : posons sur lui un regard bienveillant, aimons le pour qui il est, protégeons le en posant des repères stables et cohérents, respectons son corps et ses choix....

Quelques repères concrets

- 1/ Lui dire simplement où nous allons lorsque nous allons aux toilettes ; *(ainsi, il apprend l'existence et l'usage du lieu)*
- 2/ Dès son plus jeune âge, verbaliser : « je t'enlève la couche pleine de pipi ». « je te lave les fesses pleines de caca » *(il prend ainsi mieux conscience de son corps et de ce qui s'y passe.)*
- 3/ Éviter de lui faire des réflexions désobligeantes « pouah, ça pue » *(cela peut le blesser dans son estime de soi)*
- 4/ Lui proposer le pot *(pas avant que nous ayons observé les signes précités p5)* mais accepter son refus. *(il doit rester « acteur de son propre corps »)*
- 5/ Ne pas culpabiliser l'enfant qui refuse le pot ou ne fait rien dedans *(c'est qu'il n'est pas encore prêt ! la culpabilité risque de le troubler plus encore !)*
- 6/ Respecter l'affirmation de sa personnalité et de son autonomie de au quotidien *(ne pas faire à sa place ce qu'il peut faire lui-même, le laisser faire certains choix..)*

7/ Ne pas hésiter à lui remettre des couches après une période « sans », s'il le demande ou s'il y a des « accidents » (*l'enfant doit pouvoir « apprivoiser » le renoncement au stade de bébé...*)*

8/ Il est normal que le caca dans le pot vienne après le pipi (*pour les enfants que l'on n'a pas mis d'office sur le pot quand ils « poussent »*)

9/ La propreté pendant le sommeil : attendre que les couches soient sèches pour les enlever !

10/ un enfant peut ne pas être propre à 3ans : cela n'a rien de pathologique

** parfois, certains enfants « entre deux », sont en capacité d'être propre le matin, mais une couche sera remise l'après midi*

Conclusion

L'acquisition du contrôle sphinctérien est une étape essentielle dans le développement de l'enfant, au même titre que l'apprentissage de la marche ou de la parole, et relève avant tout de **son désir** de grandir .

Pour franchir avec succès cette étape, l'enfant a besoin de **notre désir** de le voir grandir et de notre **confiance** en ses propres capacités.

C'est par un accompagnement empathique que nous saurons lui donner ce sentiment **d'estime de soi** indispensable à son devenir d'adulte responsable et autonome dans ses choix.

Gardons-nous bien de vouloir à sa place (*qu'il soit propre*) : attachons nous plutôt à lui transmettre le désir de vouloir (*être « propre »*) !